



La lettre aux Châtillonnais

www.gouriet.com

Élections européennes

Au lendemain d'élections européennes pour lesquelles nos électeurs nous ont envoyé un sévère message (15% d'électeurs pour le parti socialiste à Châtillon), je souhaite simplement dire quelques mots.

Cela fait plusieurs mois, voire plusieurs années que le parti socialiste offre un désolant spectacle fait de guerres d'egos et est beaucoup trop tourné sur lui-même, sans volonté de rénovation. C'est un point sur lequel j'ai beaucoup insisté lors du dernier congrès, mais malheureusement sans beaucoup de succès.

Notre direction nationale a enfin décidé de s'engager dans la voie de la rénovation, en ouvrant les portes de notre grande maison à tous les Français. **Unité, rénovation des idées et des pratiques, rassemblement de toutes les forces de gauche et démocrates** sont à travailler. Un nouveau projet, moderne, prenant enfin pleinement en compte toutes les dimensions du développement durable, est à élaborer, avec toutes les forces vives de la nation. Face à la crise de très grande ampleur que nous vivons, gardons espoir dans le parti socialiste et dans la gauche !

Cœur de Ville

Je présente également dans ce numéro **les propositions émises par l'association "Châtillon pour Tous"** et les élus d'opposition de Châtillon sur le Cœur de Ville. Nous avons beaucoup travaillé sur le sujet, de manière participative avec les Châtillonnais, et écarter ces propositions d'un revers de main comme le fait le maire, en voulant faire croire que notre unique but serait de nous opposer, montre le manque absolu de vision qu'a le maire sur l'urbanisme de la ville.

Mon travail en tant que conseillère générale

Enfin, j'indique en dernière page quelques avancées obtenues pour la ville de Châtillon grâce au conseil général, ainsi que les projets que je soutiens très fortement. **Oui, le conseil général et sa représentante sont très actifs !**



ZOOM

38 millions d'euros pour la rénovation du Collège Paul Eluard.

Les nouveaux locaux de la SEGPA (ateliers professionnels) viennent d'être inaugurés. C'est un premier pas important vers une rénovation/reconstruction complète du collège. Lire l'article **"La réhabilitation complète du collège Paul Eluard est maintenant programmée par le conseil général"** en dernière page...

Martine GOURIET
Votre Conseillère Générale.

Promesses de campagne...

... du candidat Schosteck,
sur le Cœur de Ville, lors
des dernières élections
municipales : (cf programme
distribué à tous les Châtillonnais) :

- "La mise en valeur du marché qui sera agrandi, plus convivial, plus accessible."
- "Le réaménagement de la place publique devant Champion qui sera, lui aussi, modernisé et agrandi".
- "Un élargissement des trottoirs..."



Venez mettre des
commentaires
sur le blog

Thermographie à Châtillon

Suite de nos propositions :

Nous avons proposé depuis longtemps que la ville de Châtillon réalise une thermographie aérienne, à l'instar de très nombreuses autres villes françaises tous bords politiques confondus. Le coût est de 75 000 euros, hors subventions, budget qui pourrait aisément se trouver dans le budget de fonctionnement de la ville (le maire vient par exemple de nous annoncer au dernier conseil que la révision des taux d'un des emprunts venait de lui faire gagner 70 000 euros). Le problème d'après lui viendrait qu'il faut ensuite réaliser des travaux. Mais c'est bien là tout l'objectif et fait partie des **enjeux liés au Grenelle de l'environnement !** Les particuliers et les entreprises voient quels sont les travaux à réaliser et les financent ensuite par exemple via le nouveau taux à prêt zéro qui vient d'être constitué.

J'insiste donc à nouveau pour que Châtillon réalise cette thermographie et pour que le maire ne se cache pas derrière son petit doigt en arguant qu'il ne peut pas dépenser 75 000 euros hors subventions alors qu'il nous fait voter à longueur de conseil municipal des dépenses de ce même ordre de grandeur et bien plus inutiles.

Ajoutons, puisqu'à cette occasion j'ai eu l'honneur d'être comparée à **Christophe Collomb** que j'aimerais beaucoup que plus de 500 ans après, les Châtillonnais se souviennent de cette initiative...



Projet de la municipalité : Le Cœur de Ville

Cœur de Ville : les

En juillet dernier, le conseil municipal avait voté l'instruction d'une "Enquête d'Utilité Publique" sur le projet de Cœur de Ville. Aujourd'hui, cette enquête est manifestement annulée, le maire ayant décidé "unilatéralement avec le promoteur" de revoir une nouvelle fois le périmètre et le contenu d'une opération dont on parle depuis 2003. De ce fait, il lui faut relancer un appel d'offres pour désigner l'aménageur sur ces nouvelles bases. De plus, une révision du Plan Local d'Urbanisme est rendue nécessaire par l'ajout de 2 étages apparus subrepticement et sans explication sur le nouveau plan, révision passée sous silence en Conseil Municipal.

Un projet immobilier sans ambition :

- **Le marché mal-en-point ne bouge plus**, sa rénovation est abandonnée sauf un éventuel coup de peinture.
- **La place devant le Champion** n'est plus incluse dans le périmètre.
- **Les rues Gabriel Péri et JP Timbaud**, et leurs nécessaires requalifications, n'y figurent pas.
- **Les travaux sur voirie** sont à peine cités et non précisés.
- Par contre, 2 petits îlots (C et D) ont été greffés au projet. L'îlot C (voir plan) est situé sur l'espace vert le long de l'impasse H. Barbusse (espace de rencontre et de jeux pour jeunes et moins jeunes enlevé à la résidence HLM France Habitation), sur lesquels seront concentrés les logements sociaux.

- Un passage piéton entre l'avenue de Verdun et la rue G. Péri est prévu (îlot A3), mais "il pourra rester privé à condition d'être ouvert temporairement au public", comme cela est écrit dans le texte de la consultation (1 jour par an ?).

Ce que nous disent les Châtillonnais :

Au contraire du projet de nième programme immobilier envisagé par la mairie, nous voulons un Cœur de Ville qui corresponde à un vrai projet de ville pour les Châtillonnais, à un réel moyen de redynamiser son commerce, à la possibilité de penser enfin "éco-quartier pour tous".

L'association "Châtillon pour Tous" a organisé 3 ateliers participatifs publics sur ce sujet du Cœur de Ville. Ces ateliers ont permis de débattre librement, de comprendre les problématiques de chacun et d'esquisser des pistes de réponses aux besoins des Châtillonnais qui sont des alternatives au schéma d'aménagement très réducteur que nous présente maintenant la mairie.

Évidemment, avant d'aboutir à un projet définitif, elles demandent encore un travail approfondi de concertation, une sélection des meilleures hypothèses et une validation financière des choix à effectuer. Ainsi :

- **Le périmètre de l'opération** d'aménagement devrait être considérablement élargi.
- **Une "boucle commerçante"**, comprenant la rue Gabriel Péri et la rue JP. Timbaud, la rue de la mairie, la rue de la gare et le boulevard de la liberté, pourrait être organisée.

enjeux pour Châtillon

- **L'Espace public de la rue Gabriel Péri** pourrait être utilisé pour un marché, une halle, un parking.
- **L'espace devant Champion pourrait être réaménagé pour en faire** une vraie place publique conviviale, les trottoirs élargis.
- **La circulation** pourrait être très atténuée avec une coexistence pacifique des vélos, des piétons et des voitures. (aménagement en "zone 30" ou en "zones de rencontre" comme cela existe maintenant dans diverses villes et pays).
- **L'arrivée du tramway** sur la place du 8 mai, principal croisement Châtillonnais de circulations douces et motorisées, devrait être l'occasion d'aménager des itinéraires piétons conviviaux et sécurisés vers les commerces et équipements publics du Centre Ville, le rendant accessible et attractif pour toute la commune.

- **Une charte d'exigences de Haute Qualité Environnementale** pour les bâtiments à construire devrait être annexée au cahier des charges pour l'aménageur.
- **Les logements sociaux** devraient être répartis sur l'ensemble de la zone, en évitant de les concentrer sur les îlots D et C comme cela est prévu, cela sans "voler" aux locataires de l'HLM France Habitations l'espace vert auquel ils sont attachés.

Une majorité autiste

Nous avons proposé un amendement allant dans le sens de nos propositions et permettant à la majorité de mieux réfléchir. Le maire et les élus n'ont rien voulu entendre et ont rejeté l'amendement.

Et pourtant, les immeubles et aménagements construits maintenant seront encore là dans 50 ans !

Il est plus que temps que la mairie prenne vraiment la mesure des enjeux et des défis à relever pour que Châtillon s'engage pleinement dans la voie du développement durable.

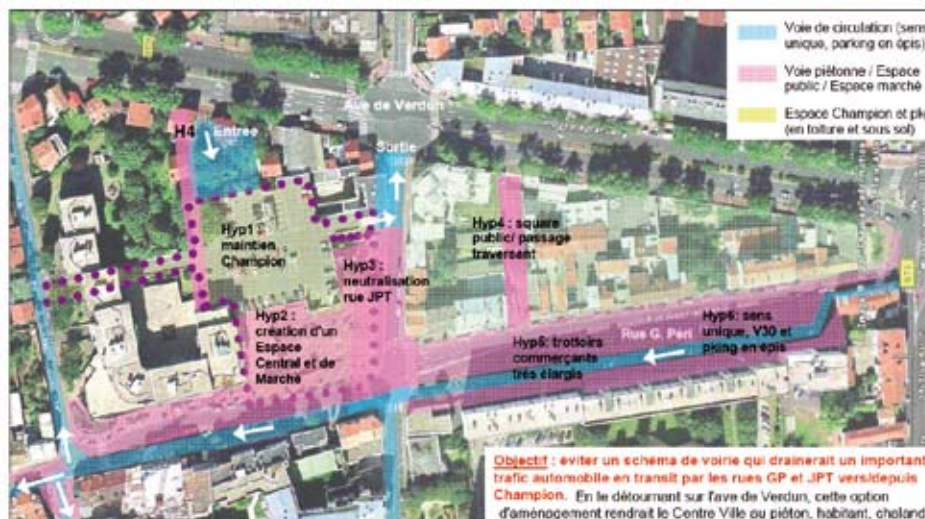
Amendement à télécharger sur www.gouriet.com ainsi que sur www.chatillonpourtous.net. L'association "Châtillon Pour Tous" met sur son blog l'essentiel des comptes rendus des "ateliers participatifs" qui ont été tenus de janvier à mars 2009, ainsi que l'exposé des pistes de réflexion et propositions qui en découlent et que nous avons présenté en conseil municipal le 11 mai. Vous pourrez les consulter sur son site.



Réutilisation de l'espace public de la rue GP pour un marché, une halle, un parking



Reprise des accès à l'îlot du marché et requalification du profil en travers des rues GP et JPT



Le conseil général subventionne également de nombreux projets :

Extension École Arc-en-Ciel (2005)	343 011
Réparations cantine École du Parc (2005)	35 239
Réparations École Jean Jaurès (2005)	7 400
Travaux École Langevin Wallon (2006)	20 481
Réparations École Marcel Doret. (2006)	15 460
Réfection École Marcel Doret (2007)	26 130
Travaux - Réfection École M. Doret (2008)	123 589
Réparations École Joliot Curie. (2006)	55 940
Réparations École Joliot Curie (2007)	55 853
Extension du réfectoire : École mat. Joliot Curie (2008)	131 971
Travaux de sécurité des écoles (2006)	33 323
Travaux dans les écoles (2007)	84 499
Transports, projets scolaires... (2004 - 2007 - 2008)	20 680
Travaux Langevin Wallon (2005)	54 515
Réparations Langevin Wallon. (2006)	21 617
Restructuration et réparation Langevin Wallon (2008)	400 211
Création Jardin d'enfants rue Béranger (2005)	123 593
Travaux de rénovation kid Club (2006 et 2008)	99 008
Travaux : Centre de loisirs du parc H. Matisse (2007)	51 000
Centres de loisirs (2008)	17 200
Informatisation médiathèque (2004 - 2006)	13 129
Médiathèque (2008)	21 464
Conservatoire (2007)	30 397
Terrain stabilisé du stade municipal (2005)	123 120
Nouveaux locaux école de sports (2007)	15 876
Couverture bassin Olympique (2008)	115 899
Création nouveau locaux école des sports (2008)	15 876
Jardin public Sablons-Panorama (2006)	79 480
Réaménagement square J. Moulin (2008)	52 350
Réhabilitation : Folie Desmares (2008)	219 049
Travaux parc Henri Matisse (2008)	49 750
Développement durable et Parking 2 roues (2008)	10 247
Zone 30 rue de la Gare (2005)	37 758
Zone 30 rue de Fontenay (2006)	57 169
Zone 30 rue de Fontenay (2008)	52 840
Réfection des Trottoirs rue Jean Mermoz (2008)	11 981
Municipalisation des rues : Mairie, Bagneux, G. Péri (2008)	2 779 950
Climatisation de C. Montfort (2008)	17 555
Fonctionnement structures communales (2008)	30 397
Total	5 455 007

L'ensemble des montants est en euros

Ce que font le conseil général et votre conseillère générale

Je précise ci-dessous quelques actions liées au conseil général et plus précisément à mon travail en tant que conseillère générale.

Le conseil général subventionne les investissements de la ville.

Le bilan des relations entre le conseil général et la ville, depuis mon élection, est éloquent. Le conseil général est intervenu pour le stade, pour la rénovation des écoles, pour la création de zones 30, pour la couverture du stade nautique, pour la réfection des voiries... Toutes actions que le maire s'attribue à lui seul alors qu'elles ne sont réalisables qu'avec l'aide du conseil général.

Le conseil général intervient directement sur les domaines qui sont de sa responsabilité.

- Les routes départementales.
- Les collèges.
- L'assainissement (Exemple des gros travaux en cours rue Perrotin pour créer un nouveau bassin).
- La coulée verte.
- Le tramway.

Seule représentante élue de la ville de Châtillon.

Depuis que je suis élue conseillère générale, j'assiste systématiquement aux conseils d'administration des deux collèges de Châtillon. Cela m'a permis d'intervenir pour tous les travaux sur les collèges (exemples : Rénovation des ateliers professionnels et casiers à Paul Eluard, rénovation des toilettes à George Sand...), mais également de participer aux débats de toute la communauté éducative. Les représentants de la municipalité sont eux en théorie au nombre de trois. Depuis la dernière mandature, ils n'assistent pas aux conseils d'administration. Nos collégiens ne les intéresseraient ils pas ?

38 millions pour le collège Eluard

La réhabilitation complète du collège Paul Eluard est maintenant programmée par le conseil général. Voilà plusieurs années que **je me bats pour que le collège Paul Eluard soit entièrement réhabilité et pour qu'un gymnase soit construit.**

C'est désormais chose faite, le dossier est maintenant engagé. Il s'agit d'une opération extrêmement importante qui mobilisera au total **38 millions d'euros** et s'étalera sur 5 ans.

Voici le calendrier prévisionnel :

- **Juin 2009 - Juin 2010** : concours d'architecture
- **2010- 2012** : études et préparation du marché public de travaux

Le conseil général intervient dans l'ensemble des domaines sociaux.

- Prestation du RMI et maintenant du RSA.
- Insertion.
- Allocation pour Personnes Agées.
- Travailleurs sociaux.
- Maison départementale du handicap.

J'interviens en appui sur l'ensemble de ces domaines.

Le rôle des élus de gauche.

Nous intervenons systématiquement pour appuyer les associations qui, ces temps-ci, ont une très nette tendance à voir l'ensemble de leurs subventions diminuer. Nous restons vigilants sur l'ensemble des points et nous opposons à la politique de Sarkozy puis Devedjian qui préfère l'effet d'image plutôt que la recherche d'une plus grande solidarité entre les habitants des Hauts-de-Seine. Nous avons permis également l'adoption de nombreuses propositions. Par exemple : l'introduction du quotient familial dans les cantines, l'accélération des travaux de voirie pour les handicapés...

- **2012 - rentrée scolaire 2013** : travaux proprement dits, avec un nouveau bâtiment provisoire dans la cour pour accueillir les collégiens.

- **Rentrée 2013** : un nouveau collège tout neuf.

- **Rentrée 2014** : enfin, un gymnase pour le collège.

Pour cette opération d'envergure, une vaste concertation avec la communauté éducative aura lieu. **Je me ferai bien entendu et comme à mon habitude le porte-parole des Châtillonnais, des parents d'élèves, des professeurs et de la direction du collège.**

